

RALLYE INTERNATIONAL DU VALAIS

FERMETURE DE ROUTES TOYOTA EVENT

Sion, septembre 2024

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'organisation du 64^e Rallye International du Valais, les autorités cantonales et communales nous ont accordé l'autorisation de fermer à toute circulation le parcours suivant :

Parcours voir plan annexé au dos

Accès Bruson-La Côt via route forestière

Date jeudi 24 octobre 2024

Heures de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Un onglet *Riverains* est désormais disponible sur notre site riv.ch afin de retrouver ces informations.

Le parcours se déroulant en épreuves de vitesse, nous vous prions, pour votre propre sécurité et celle des concurrents, de vous conformer strictement aux fermetures mentionnées ci-dessus. Ces restrictions seront confirmées dans le « Bulletin Officiel » du Canton du Valais.

En cas d'urgence, les commissaires répartis aux endroits principaux du parcours seront à même de vous aider et vous indiquer la marche à suivre.

Conscients que ces restrictions peuvent occasionner quelques désagréments, nous vous prions d'avance de nous excuser et vous remercions de votre collaboration.

Association du Rallye International du Valais

Responsable de l'Épreuve et du parcours Adjoint

Isabelle Muller | 079 567 36 24 J.-François Joray | 079 708 04 47

Association du Rallye International du Valais c/o Garage Tanguy Micheloud SA Route de Riddes 54, 1950 Sion info@riv.ch









RALLYE INTERNATIONAL DU VALAIS

FERMETURE DE ROUTES TOYOTA EVENT

Sion, septembre 2024

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'organisation du 64° Rallye International du Valais, les autorités cantonales et communales nous ont accordé l'autorisation de fermer à toute circulation le parcours suivant :

Parcours voir plan annexé au dos

Accès Bruson-La Côt via route forestière

Date jeudi 24 octobre 2024

Heures de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Un onglet *Riverains* est désormais disponible sur notre site riv.ch afin de retrouver ces informations.

Le parcours se déroulant en épreuves de vitesse, nous vous prions, pour votre propre sécurité et celle des concurrents, de vous conformer strictement aux fermetures mentionnées ci-dessus. Ces restrictions seront confirmées dans le « Bulletin Officiel » du Canton du Valais.

En cas d'urgence, les commissaires répartis aux endroits principaux du parcours seront à même de vous aider et vous indiquer la marche à suivre.

Conscients que ces restrictions peuvent occasionner quelques désagréments, nous vous prions d'avance de nous excuser et vous remercions de votre collaboration.

Association du Rallye International du Valais

Responsable de l'Épreuve et du parcours Adjoint

Isabelle Muller | 079 567 36 24 J.-François Joray | 079 708 04 47











